

Madame la Vice-Première, Ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des Chances,

Monsieur le Gouverneur de la Province de Hainaut,

Mesdames, Messieurs,

Chacun en vos titre, grade et qualité,

En ma qualité de Députée provinciale en charge de la Formation mais aussi en tant que Présidente de la Régie Provinciale Autonome Hainaut Sécurité, je suis fière de procéder sur ce terrain de trente hectares, à l'inauguration officielle du Centre Multidisciplinaire d'Exercices pratiques dédié aux Métiers de la sécurité : Hainaut Sécurité, placé au carrefour d'enjeux réels et importants qui touchent autant le citoyen que les acteurs de la sécurité.

Comme Monsieur Claude Durieux, Gouverneur de la Province de Hainaut, Madame Joëlle Milquet, Vice-première et Ministre de l'Intérieur, nous fait l'honneur d'être parmi nous pour célébrer cette manifestation dont tous deux mesurent toute l'importance sur les plans formatif, stratégique et social.

L'année 2005 restera gravée dans les mémoires car associée à la catastrophe de Ghislenghien. Les conséquences humaines ont été dramatiques et, ne l'oublions pas, les services de secours et de police ont également payé un lourd tribut.

Du pire naît parfois le meilleur.

C'est ainsi que la Province de Hainaut, sous l'impulsion de Monsieur le Gouverneur, s'est investie dans la formation des acteurs du feu et de la sécurité englobant ainsi policiers, pompiers et secouristes-ambulanciers.

Regroupés au sein de l'Institut Provincial de Formation, l'Académie provinciale de Police, l'École du Feu, l'École des Secouristes-Ambulanciers et le service d'Appui Psychologique aux Intervenants participent ensemble

au projet commun de formation des femmes et des hommes imprégnés de cette volonté forte de porter secours, de protéger les biens et les vies.

Depuis 2007, année de l'acquisition de ce terrain de trente hectares sur le territoire de la commune de Lens et composé des aires dispersées du champ d'aviation de Chièvres, le Centre Hainaut Sécurité s'est fixé un grand défi : se doter des meilleurs outils pédagogiques et offrir aux acteurs des métiers de la sécurité une formation moderne qui s'appuie sur des mises en situation pratique dans des installations modernes et adaptées.

Pour répondre à un besoin urgent, les ateliers « Flashover et Accoutumance à la chaleur » furent les premiers ateliers mis en place. Ce faisant, la Province de Hainaut s'affichait en figure de pionnière en la matière en Région wallonne.

Chacun le sait, les risques encourus lors des interventions sont importants et, malheureusement, ne peuvent pas toujours être suffisamment maîtrisés. Les conséquences sont parfois fatales. L'instant est à la fête et je ne reviendrai pas sur les trop nombreux pompiers décédés en intervention. Nous savons tous que ces hommes, et ces femmes, fiers de leur profession, cohabitent à chaque instant avec les risques les plus dangereux.

Il est donc essentiel et fondamental d'appréhender au mieux les risques par des formations adaptées, performantes et efficaces alliant technique et réflexion pour une action mesurée et efficiente. C'est bien le rôle que s'est donné la Province de Hainaut et pour lequel je m'investis depuis que je suis en charge de la Formation.

En quelques années, d'autres ateliers ont vu le jour, comme les 5 dalles pour les exercices feu et la tour de 16 mètres de haut destinée aux activités liées au sauvetage en hauteur. Celle-ci fut acquise grâce à

l'implication de Monsieur le Gouverneur dans le cadre des fonds SEVESO qu'il gère en Province de Hainaut.

Bien d'autres ateliers sont aujourd'hui prêts. Les études sont terminées, les moyens financiers disponibles et les nombreux partenariats nécessaires mis en place.

A l'heure où je parle, 2.303.375 euros ont déjà été investis dans ce centre soit 230.000 euros dédicacés à l'achat du terrain par la Province de Hainaut, 1.331.514 euros ont été consacrés en investissements immobiliers et équipements et matériels sur les fonds de la Régie Provinciale Autonome : Hainaut Sécurité et j'ajouterai, pour être complète que 741.861 euros proviennent des fonds fédéraux dans le cadre du plan SEVESO.

Nous disposons aujourd'hui :

- D'un camion d'entraînement avec quatre points feu dont le caractère unique en Belgique peut être mis en exergue ;
- D'une ligne de chemin de fer de 175 m avec tous les accessoires nécessaires – passage à niveau, caténaires, quatre wagons de transport de personnes, deux citernes de transport de produits chimiques ;

Je vous rappelle qu'ils sont les ateliers phares de cette journée.

Je profite ici de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Infrabel et la SNCB. Sans leur soutien, nous ne pourrions pas aujourd'hui vous présenter cet atelier d'exception.

D'autres projets sont finalisés ou en cours de réalisation et couvriront un investissement estimé à environ 2.900.000 euros

Ce sont :

- Un atelier pour les feux industriels ;
- Un autre pour les feux de gaz sur station de détente ;
- Un hall couvert de 600 m² ;
- Une zone de recherche pour les personnes ensevelies ;
- Un bâtiment avec des planchers mobiles pour reproduire les effets d'une structure en ruine,
- Une maison pour apprendre les techniques d'étalement et la progression dans les espaces inconnus.

Et, cerise sur le gâteau, la Maison à Feu, sans doute, l'atelier le plus complet, qui représente également l'intervention la plus répandue et le risque le plus souvent couru par les pompiers. Elle permettra ainsi de placer les pompiers en situation réelle de combat contre le feu et d'analyser et d'évaluer les comportements et les techniques en pleine action.

Partenariat est sans doute le mot clef de notre projet. Ainsi, nous avons également établi un partenariat exceptionnel avec la Ville de Chièvres qui, actuellement, construit sur le terrain de Hainaut Sécurité, sa nouvelle caserne. Outre sa fonction principale opérationnelle pour le citoyen, elle sera bientôt un outil à part entière de la formation. Ainsi, des cours y seront dispensés et les candidats pourront vivre les interventions de formation directement au départ d'une caserne.

De plus, à partir de cette nouvelle caserne, les pompiers en formation pourront se former avec le matériel réellement utilisé par les pompiers en intervention.

Je le dis, avec force et détermination, il n'est sûrement pas de meilleur endroit qu'une caserne de pompiers pour y recevoir une formation de qualité adaptée aux métiers du feu.

Je suis convaincue que nous vivons ici le début d'une grande histoire, une étape de plus de ce grand projet qui reste sans doute aujourd'hui encore sous-estimé.

La Province avec tous les acteurs, collaborateurs dans le domaine de la Sécurité avec un grand « S », démontre qu'elle est prête à assumer un rôle important dans la formation non seulement des pompiers wallons mais également des policiers, aspirants policiers et secouristes-ambulanciers.

Le Centre Hainaut Sécurité s'ouvre également vers l'extérieur et propose ses services aux entreprises privées demandeuses de formations adaptées à leur environnement. Il se veut, et j'insiste sur cette particularité, multidisciplinaire car il est évident que, à chaque moment, dans la plupart des interventions, la collaboration de tous les sauveteurs, à tous les niveaux de sécurité est absolument requise et nécessaire.

De plus, La Régie Provinciale Autonome Hainaut Sécurité est partenaire depuis quelques années d'un projet européen de type Interreg IV, dans lequel sont associés la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nord-Pas-de-Calais, l'état-major de la Zone Défense Nord français, l'Institut Scientifique de Service public, l'asbl Centre Informatique du Hainaut, l'Institut Provincial de Formation et le Gouverneur de la Province de Hainaut ainsi que la Région wallonne en sa qualité d'Autorité de gestion.

Dans ce cadre transfrontalier particulier dont Monsieur le Gouverneur vous entretiendra, je peux néanmoins, vous annoncer aujourd'hui que, prochainement, le Centre Hainaut Sécurité en accord avec toutes les parties de part et d'autre de la frontière, pourrait, l'espace de quelques jours, devenir le théâtre opérationnel de la simulation d'une catastrophe d'envergure nécessitant l'intervention conjointe et coordonnée de toutes

les forces de sécurité belges et françaises. Je vous disais que Hainaut Sécurité s'ouvrait vers l'extérieur bientôt il s'exportera.

Pour terminer, j'aimerais réaffirmer ma profonde conviction et ma ferme position quant à la nécessité de formations à destination des acteurs de la sécurité.

La Formation des acteurs des métiers de la sécurité est plus qu'une obligation réglementée, c'est aujourd'hui un devoir à rendre à toutes ces femmes et à tous ces hommes dévoués et au service de tous.

Le risque est toujours présent, de plus en plus présent et les dangers de toutes natures, toujours plus nombreux, en raison des innovations et des évolutions matérielles que notre société développe. La formation, l'entraînement intensif et régulier demeurent les seuls garde-fous cohérents pour que les hommes dont le métier est la sécurité de tous, puissent accomplir leurs missions dans la qualité comme dans des conditions optimales de sécurité.

Je suis intimement convaincue et fière de l'affirmer que la Formation représente une des grandes priorités des missions provinciales. C'est la raison pour laquelle, je n'aurai de cesse de poursuivre l'essor engagé de Hainaut Sécurité, le Centre multidisciplinaire d'exercices pratiques dédié aux métiers de la sécurité.

Je vais dès à présent passer la parole à Monsieur le Gouverneur, Claude Durieux, que je sais, comme moi, rempli de la conviction de la nécessité d'un tel Centre.

Mais avant cela, permettez-moi de vous dire que tous les mots que je viens de prononcer n'ont de réels sens que s'ils sont illustrés par des démonstrations concrètes et réalistes des risques encourus. Vous les découvrirez dans quelques instants.

Vu les délais impartis et son agenda très chargé, Madame la Ministre a déjà pu assister, en primeur, aux démonstrations programmées

notamment du camion feu et de l'atelier ferroviaire. Je suis sûre que, comme elle, vous y serez très attentifs.

Je vous remercie de votre bonne attention et cède, à présent, la parole à Monsieur le Gouverneur du Hainaut, Claude Durieux.